



**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE 2018
Vendredi 23 septembre
LUGNY**

Clubs présents : CTTC MACON, CP MONTCELLIEN, CHALON T.T., ASL CHATENOY, CHAGNY T.T., MONTCHANIN T.T., VAILLANTE AUTUN, ATT LE BREUIL , AS ST VINCENT BRAGNY, EPLR CHARNAY , UP CREUSOT-VARENNES , T.T. HAUT MACONNAIS, FC GUEUGNON, T.T. AS SOMME LOIRE, SENNECEY T.T, BRESSE PING, ST REMY T.T.

Clubs excusés : JS OUROUX

Personnalités présentes : M. Guy GALEA, Maire de Lugny, M. Bernard PONCEBLANC, Président du CDOS, M. Rémi MONNERET Président de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Tennis de Table, M. Marc SANGOY, Président de la Cave Coopérative de Lugny.

Personnalités excusées : M. André ACCARY Président du Conseil Départemental, M. Yan MEYER Inspecteur DDJSCS de Saône et Loire.

18 heures, appel des délégués et émargement.

La feuille d'émargements étant signée par tous les membres présents soit 17 clubs présents sur 18 et le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président du comité départemental Dominique DANTIGNY ouvre la séance à 18 heures 30, il remercie les clubs et les personnalités présentes.

Les travaux débutent par la lecture et le vote du PV de l'assemblée générale 2017. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Sur proposition du Président les clubs présents entérinent la modification de l'adresse du siège social du C.D. qui est la suivante : Maison des associations, Espace Jean Zay, 4 rue Jules FERRY, 71100 Chalon Sur Saône.

Dominique DANTIGNY donne ensuite lecture du mot du Président.

Gérard SICH porte le rapport d'activité à la connaissance de l'assemblée.

Ce rapport fait état d'une baisse concernant les licences Traditionnelles et Promotionnelles. Malgré tout notre département avec ses 1066 licences, pointe à la troisième place de la région Bourgogne, Franche Comté. La venue d'un nouveau Club, Sennecey T.T. amènera, je l'espère, une compensation.

Les FORMATIONS ARBITRALES

Après une saison blanche 2017-2018, on constate un retour prometteur des demandes de formations "arbitres" et "Juges-arbitres" :

8 Arbitres régionaux formés le 27 Octobre 2017 à MACON

7 Arbitres régionaux formés le 1er Novembre 2017 à CHALON

7 Juges-arbitres formés le 2 Décembre 2017 à MONTCHANIN

Jean Pierre FONTAINE présente et commente ensuite le bilan financier, fait état d'une baisse significative des subventions conduisant à un résultat déficitaire de 14 000 euros, les frais de fonctionnement restant stables.

Les rapports d'activité et financier sont ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée

Rapport d'activité : Adoption à l'unanimité

Bilan financier : Adoption à l'unanimité

Jean Pierre FONTAINE présente et commente ensuite le Budget prévisionnel 2018-2019, avec des tarifs revalorisés par rapport à ceux de 2017-2018.

Le BP fait apparaître une reprise de 14 600 € sur les exercices antérieurs. Notre ATD interviendra à Montceau les Mines une semaine sur deux.

Vote du Budget prévisionnel présenté : Adoption à l'unanimité.

Rapport d'activité des responsables de commissions :

Rapport d'activité technique 2017-2018 : Présenté par le CT Départemental Yoann GUILLEMIN

Commission sportive : Présenté par Jacques BRULE

Critérium fédéral : Présenté par André SEGUIN

Compétitions vétérans : Présenté par André SEGUIN

Finales par classements : Présenté par André SEGUIN

Titres individuels : Présenté par André SEGUIN

Grand Prix jeunes : Préparé par Denis VERNICHON et présenté par André SEGUIN

Grand Prix de Détection : Présenté par François CLEMENCET

Commission féminine : Présenté par François CLEMENCET

Commission communication : site internet présenté par François CLEMENCET

Elections partielles de nouveaux membres du Comité Directeur.

Suite aux démissions de Véronique COULPIED et de David DELEGLISE et au décès de Gérard PALDOF, un appel à candidatures a été lancé. Sont candidats :

Thierry et Fabienne DE RAGO, Alain MICONNET et Vincent VANCRAENENBROECK.

Après une courte présentation, les 4 sont élus à l'unanimité.

La parole est donnée aux différentes personnalités.

M. PONCEBLANC fait état d'une pétition nationale pour que le sport ait plus de moyen vu la possible suppression du CNDS.

M. Rémi MONNERET Président de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Tennis de Table, s'inquiète également de la diminution du budget des sports.

Remise des récompenses :

Bénévoles : Annie REBILLARD- Sennecey T.T.

Aurélien THOMAS- TTHM

Alain MICONNET-Chalon T.T.

Sportifs : Mathéo DECHOUX- Chalon T.T.

Elouan BROMBIN- UPCV

Matthieu DELEGLISE- J.S. Ouroux

Noémie PINTO- UPCV

Florian BOURASSAUD- UPCV

Maxime PATRY- Gueugnon

Elus : Municipalité de LUGNY : Guy GALEA

Cave de LUGNY : Marc SANGOY

Exceptionnel : Pierre COLLET (2 titres de Champion de France)

CHAMPIONNAT DE SAONE ET LOIRE PAR EQUIPES

D1 : UPCV 6

D2 : EPLR CHARNAY 2

D3 : CHAGNY TT 3

D4 : UPCV 12

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole le Président remercie les personnes présentes et déclare la séance levée à 21h00

Le Président
Dominique DANTIGNY

